

Les échos d'Aurons



LE MAGAZINE MUNICIPAL D'AURONS

Environnement

Commandez votre composteur,
c'est simple



Travaux

Le centre du village sécurisé
et embelli



Commerce

Un primeur, un dépôt
de pain... et peut-être plus

Une année pleine de promesses





4, 5, 9, 14, 15 et 16 : Vie du village

Un Noël entre nature et tradition pour les enfants

Le maire partage ses vœux et renouvelle son engagement

La crèche des "amis de Saint Pierre"

Concertation citoyenne : à vous de jouer

Du pain chaque jour... et un projet d'épicerie !

Le tour du Castellas

6 et 7 : Environnement

Feux de forêt : routes et chemins protégés

Tout savoir sur la collecte des sapins de Noël

Mise disposition d'un composteur individuel

8 : Patrimoine

A la découverte de la chapelle Saint Martin du Sonnailler

De 10 à 13 : Travaux

La place de la Mairie restaurée et ouverte à tous

La touche finale sur le mur de la place des micocouliers

Rendez-vous à l'automne pour RTE

Des fontaines "rafraîchies"

L'allée des platanes revisitée

Les Echos d'Aurons - Magazine municipal d'Aurons
N° 113 - Octobre - Novembre - Décembre 2023
Directeur de la publication : André Bertero
Rédaction : Mairie d'Aurons et Kojiprint
Photos : Jean de Paleville
Conception et Impression : Kojiprint

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU NOUVEAU POUR LES PROCURATIONS

Les élections européennes se dérouleront, en France, le dimanche 9 juin. Un décret paru fin décembre acte un certain nombre de nouveautés dont la dématérialisation totale des demandes de procuration.

Depuis 2021, il existe une télé-procédure de demande de procuration partielle : un électeur qui veut établir une procuration peut se rendre sur le site www.maprocuration.gouv.fr et y faire sa demande, à l'issue de laquelle un numéro de dossier lui est fourni. Il doit ensuite se rendre physiquement dans un commissariat ou une gendarmerie pour y prouver son identité.

Pour les seules élections européennes du 9 juin 2024, une nouvelle étape va être franchie : l'électeur pourra justifier de son identité en ligne, à l'aide d'un moyen d'identification électronique « fiable et certifié », et sera alors dispensé de se rendre au commissariat ou en gendarmerie. La procuration sera directement établie par le Ministère de l'Intérieur et transmise à la commune.

Le bilan de cette expérimentation en grandeur réelle permettra de savoir si le dispositif est reproductible à d'autres scrutins.

Décret N°2023-1389 du 29 décembre 2023 relatif à la dématérialisation complète de l'établissement d'une procuration pour l'élection des représentants au Parlement européen et portant modification de diverses dispositions du droit électoral.

LA MAIRIE

**Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

**Le premier samedi de chaque mois,
de 9h à 12h.**

Fermeture hebdomadaire le mercredi.



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



Cher(e)s Auronais(e)s, cher(e)s ami(e)s,

C'est avec un immense plaisir que je vous ai accueilli(e)s ce 7 janvier pour la cérémonie des vœux et la célébration du dimanche de l'Épiphanie. Cet événement annuel est pour moi l'occasion de nous retrouver, de partager nos aspirations, nos doutes et nos espoirs, tout en vous informant du bilan de l'année écoulée ainsi que des projets à venir. En cette période de vœux, je souhaite avant tout exprimer ma profonde gratitude envers les membres du conseil municipal et les employés municipaux qui font preuve d'une disponibilité sans faille et d'un engagement précieux.

Le conseil municipal continue sa réflexion en matière de travaux afin que la modernisation, la rénovation et l'entretien du village puissent s'échelonner harmonieusement. Ainsi, le planning de l'année 2024 s'articule autour de la restauration de nos fontaines avec la mise en circuit fermé pour juguler les gaspillages, l'installation d'une nouvelle fontaine d'eau potable sur la place Maurice Merendol, la création de nouveaux emplacements de parking sur l'allée des platanes, l'embellissement des grottes et la réalisation d'une étude pour l'installation de nouvelles bornes de recharge des véhicules électriques, en lien avec l'accélération de la transition de la mobilité.

Dans le cadre de la communication, je vous annonce la mise en ligne imminente du nouveau site internet plus convivial et enrichi d'informations permanentes qui, je l'espère, facilitera votre quotidien. De plus, à l'entrée sud d'Aurons, un nouveau panneau d'informations - plus performant que le précédent - sera installé au mois de mars pour vous alerter des événements d'importance.

Plus que jamais, alors que le monde s'agite dangereusement, je vous invite à repenser le vivre ensemble, à nous nourrir de la diversité avec l'espoir que tout reste possible pour l'avènement d'une société plus encline au partage, au respect et à la solidarité.

Je souhaite à chacun(e) de trouver son bonheur, la force de le nourrir et la joie de le partager.

Belle année à toutes et tous !

Maire d'Aurons
Conseiller Métropolitain

Un Noël entre nature et tradition pour les enfants

Le Mistral qui soufflait ce jour-là autour du platane (plus de 80 km/h) n'a pas découragé les élèves de l'école et leurs enseignants à fêter le départ pour les vacances de Noël.

Comme chaque année, les chants soigneusement choisis par Claudine, Véronique et Fabien ont enchanté parents, familles et amis présents autour de cet événement incontournable. Comme toujours, le père Noël a fait une courte apparition pour remettre un petit cadeau offert par la municipalité à chacun des enfants.



Mais cette année, les enfants ont également reçu un petit cyprès de Tassili issu d'une parcelle auronaise (environ un hectare), exploitée depuis 30 ans avec le concours précieux de l'ONF et l'engagement de l'INSERM, qui s'appliquent à préserver et à développer cette espèce en voie de disparition. Le choix de cette parcelle est lié au climat et à l'altitude favorables à la préservation de cette essence. En effet, ces petits arbustes sont le fruit des



coques nouvellement prélevées sur l'arbre adulte, lesquelles sont par la suite plantées dans diverses régions du Sud de la France.

Le Maire d'Aurons André Bertero a sollicité l'ONF pour qu'une soixantaine d'arbustes soit cédée à la commune puis qu'à leur tour, ils soient confiés aux soins de nos écoliers libres de planter ces jeunes pousses où bon leur semble. Ils pourront ainsi observer fièrement leur plantation et apprécier leur contribution au développement et à la survie du cyprès de Tassili.

Le cadeau de Noël

L'année 2023 a été éprouvante. C'est pourquoi, dans un souhait d'équité et de solidarité, la municipalité a renouvelé la distribution des bons d'achats. Chaque famille a ainsi reçu la carte des vœux du Maire et des élus du Conseil Municipal, ainsi que deux bons d'achat d'une valeur de 10 € chacun. Vous pouvez les utiliser à votre guise, auprès des commerçants de votre choix sur les communes d'Aurons et de Salon-de-Provence qui ont adhéré à ce dispositif.



Le maire partage ses vœux et renouvelle son engagement



La période des vœux est toujours un moment de belle convivialité dans la salle polyvalente d'Aurons où le maire s'adresse chaque année à la population, avec un plaisir non dissimulé. Bien que le message soit porteur de sujets sombres tels que les décès survenus, les effets des guerres dans le monde, la souffrance des populations soumises aux différents conflits, les instabilités liées aux conditions climatiques, ou encore l'inflation, André Bertero s'attache à insuffler l'optimisme, la solidarité, le dépassement de soi et renouvelle son plein engagement au service de la commune et de ses habitant(e)s.

Soutenu par ses confrères et consœur des communes avoisinant(e)s, il a persisté cette année encore dans la distribution des bons

d'achat pour chaque famille bien que la commune ait une marge de manœuvre financière limitée. Par ailleurs, il poursuit une politique d'investissements raisonnés et adaptés, quitte à procéder à quelques renoncements provisoires à l'instar des dernières années. L'endettement d'Aurons est bien en-deçà de la moyenne nationale et les comptes sont sains.

Améliorer l'éclairage public

Dans le bilan de l'année 2023, il convient de se féliciter des économies réalisées grâce à l'extinction partielle de l'éclairage public et d'être la première commune en France à avoir signé une convention avec ENEDIS en matière de pilotage énergétique. Pour autant, le Maire est conscient et se désole des désagréments occasionnés pour certaines personnes et précise que ces économies non négligeables ont, en partie, permis de procéder à la réfection de la place de la mairie. Néanmoins, une réflexion est en cours pour améliorer les conditions d'éclairage public grâce aux nouvelles technologies désormais disponibles.

Aurons bouge à son rythme : *Les projets sont nombreux, nos ambitions sont connues, notre volonté est affirmée et ma passion demeure intacte*", affirmait le maire, avant d'inviter l'auditoire à partager le verre de l'amitié et la traditionnelle galette des rois.



Les maires de La Barben (Franck Santos), Sénas (Philippe Ginoux), Pélissanne (Pascal Montécot), Salon-de-Provence (Nicolas Isnard), Vernègues (Anne Reybaud), Charleval (Yves Wigt) et Alleins (Philippe Grange) étaient présents à Aurons aux côtés d'André Bertero, maire d'Aurons et Bruno Genzana, conseiller régional.

Feux de forêt : routes et chemins protégés

L'entretien de nos espaces boisés consiste bien souvent à mener d'importants travaux de réfection des pistes et de débroussaillage (20 mètres de chaque côté). A ce titre, la municipalité programme ces travaux en collaboration avec les services du Département et de la Métropole. Cette année, ce sont les RO 201 et RO 103 situées au Nord du territoire communal et la route départementale D68 (entre Aurons et Pélissanne) qui ont fait l'objet d'un entretien conséquent débuté en novembre dernier.

Les travaux effectués et à venir concernent le reprofilage, le broyage, le nivelage et le compactage. Notre forêt ainsi que le bord des routes doivent être protégés des risques de feux car cela sert de coupe-feu et de moyens d'accès au plus près des foyers pour les équipes d'intervention et les sapeurs-pompiers.

Cet entretien régulier des espaces naturels est un gage de protection optimale en cas d'incendie.



Tout savoir sur la collecte des sapins de Noël

Depuis quelques mois, sur le parking du Farigoulet au Nord du village, deux bennes ont été mises en place pour récolter les déchets verts de nos administré(e)s. Après les fêtes, vous êtes invité(e)s à y déposer vos sapins de Noël qui ne seront pas pris en charge par nos services techniques lors du ramassage du jeudi. A noter que les aires de tri sélectif situées au centre du village et aux Pinèdes ne sont pas équipées pour la récupération de ces derniers.



L'AMETROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

J'ADOpte
LE R3FLEXE DU TRI

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS LE BAC JAUNE
SUR L'ENSEMBLE DE LA METROPOLE
CARTON - METAL - PLASTIQUE



ADOpteZ LE
R3FLEXE
RECHÈRE - RECYCLAGE - RECYCLER
#dechets.ammetropole.fr
0800 94 94 00



Mise à disposition d'un composteur individuel ou d'un lombricomposteur

La Métropole Aix Marseille Provence s'engage avec vous dans le compostage individuel.

Pour cela le Pôle Amélioration du Cadre de Vie vous apporte des solutions concrètes pour réduire le volume de vos déchets à partir d'un service qui inclut :

- Mise à disposition d'un composteur individuel ou lombricomposteur selon les modalités définies ci-dessous ;
- Remise d'un guide du compostage qui explique les règles du compostage ;
- Réponse aux questions à partir d'une adresse mail dédiée et lors des permanences organisées sur le territoire.

Pour plus d'information www.dechets.ampmetropole.fr ou 0800 94 94 08

Pour disposer de ce service une participation financière d'un montant de 10 euros est demandée lors de la réservation du composteur/lombri-composteur. Tout équipement commandé/retiré ne donnera lieu à aucun remboursement.

Pour disposer de ce service vous devez :

- Remplir le bon de retrait ci-dessous - Joindre un chèque de 10 euros à l'ordre de :
« REGIE DES COMPOSTEURS METROPOLITAINE »
- Envoyer le bon de retrait et le chèque à :

Métropole Aix Marseille Provence
 Régie de recettes des composteurs
 932 Avenue de la Fleuride
 ZI Les Paluds
 13400 AUBAGNE

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :
 Demeurant :
 Code postal : Commune :
 Né(e) le / / à
 N° téléphone : Mail :

Souhaite que la Métropole Aix Marseille Provence mette à ma disposition :

Un composteur individuel moyennant une participation financière de 10 euros :
 300 Litres (1 à 3 personnes) OU 600 Litres (à partir de 4 personnes)

OU

Un lombri-composteur individuel moyennant une participation financière de 10 euros :
 30 Litres (1 à 3 personnes) OU 50 Litres (à partir de 4 personnes)

Mode de paiement

CHEQUE n° NOM DE LA BANQUE :

Informations complémentaires

Nombre de personnes dans le foyer :Adultes /Enfants

Surface de votre terrain, si existant : m² Avez-vous un potager : oui non

Fait à Le/...../..... Signature :

Je souhaite recevoir des informations relatives au compostage et aux déchets par : mail courrier SMS

Vous serez informé par mail de la prise en compte de votre commande, vous pourrez alors choisir un lieu et une date de permanence de distribution pour récupérer votre équipement. (Merci de vérifier vos spams)

A la découverte de la chapelle **Saint Martin du Sonnailler**

Représentative de l'art roman provençal, cette chapelle est située sur le territoire de la commune d'Aurons, au nord du village, près de la route D16 en direction d'Alleins.

La plaine du Sonnailler est une petite région naturelle agricole longue d'environ 2 km, située entre Vernègues, Aurons et Alleins. Elle est limitée au nord par la vallée de la Durance et à l'est par le ruisseau Vernègues.

Le nom de cette chapelle provient probablement du chemin qui la dessert, dit chemin du petit sonnailler (le sonnailler est un animal portant une sonnaille - cloche ou clochette - marchant en tête d'un troupeau). On présume également une relation avec le château du petit Sonnailler datant du XII^{ème} siècle, domaine viticole se trouvant à proximité et la ferme du grand Sonnailler qui est, pour sa part, une ferme agricole.

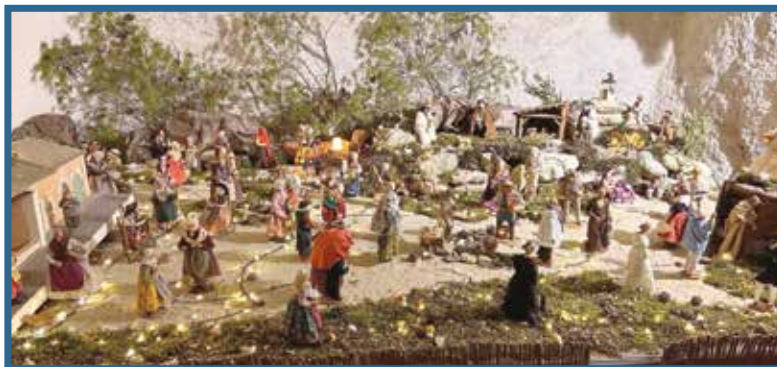
La chapelle est citée vers 1300. Elle a peut-être été construite sur l'emplacement d'un édifice plus ancien. La date de sa construction est sujette à discussions. Pour certains, elle a été édifiée au XII^{ème} siècle, pour d'autres, à la fin du XII^{ème} siècle ou au début du XIII^{ème}. Sur son côté oriental, le chevet est composé d'une abside semi-circulaire unique et sa hauteur est beaucoup plus basse que celle de la nef. L'abside est coiffée de tuiles et bâtie en pierres de taille alignées en appareil alterné (assises de pierres de taille minces et hautes, posées alternativement à plat et sur champ).



Une nef unique

Sur le côté méridional du chevet, on distingue un contrefort en pierre de taille. L'abside affiche une fenêtre axiale à arc monolithe, alignée avec une fenêtre identique placée au-dessus, dans le pignon oriental de la nef. Érigée selon un plan simple, la chapelle possède une nef unique. Elle est, comme son chevet, également couverte de tuiles et bâtie en moellons.

Sur ses quatre arêtes d'angles, on distingue des chaînages d'angle en blocs de pierre de taille, de dimension imposante. La façade sud est percée de deux fenêtres à arc monolithe (c'est-à-dire d'un seul bloc de pierre) et de nombreux trous de boulin (trous destinés à ancrer les échafaudages). Sur son côté occidental, le pignon de la façade possède une petite porte dont les piédroits sont constitués de blocs de pierre massifs. Ils sont surmontés d'un arc sensiblement brisé, doté de claveaux de pierre de taille, délicatement appareillés. La façade nord est dotée d'une petite porte bordée de piédroits constitués de blocs de taille très différents, dont certains sont imposants. Cette entrée et surmontée d'un tympan et d'un arc présentant une légère polychromie (différentes couleurs de la pierre).



La vie du village

Conférence - Médiathèque

Pour sa quatrième conférence à Aurons, Catherine Ribotton, Professeur agrégée d'Histoire ethno-historienne, a une nouvelle fois passionné son auditoire sur le thème de l'art de soigner du XVIe au XVIIIe siècle, une réponse à des préoccupations que nous avons encore aujourd'hui. Concurrence entre médecine officielle, docteurs, maîtres chirurgiens, maîtres apothicaires et médecine parallèle naturelle officiant plutôt dans le monde rural qui se tourne d'abord vers les guérisseurs, puis les conjureurs.



Solidarité

Le loto et les repas du cœur, organisés les 9 et 10 décembre dernier auront permis de récupérer une belle somme d'argent issue de la générosité des auronais(e)s. En effet, 543.20 € ont été récoltés et répartis au travers de trois associations : les restos du cœur, représenté par Jean Jacques CAVELIER, le rotary club de Salon de Provence représenté par Bernard AILLAUD et les taxis de l'espoir représenté par Olivier BREMOND. Stephan LUCIBELLO et Véronique LEFUR ont été les grands artisans de ce beau week-end qui a mis l'accent sur la générosité des auronais(e)s. Merci à toutes et tous pour votre participation et à l'année prochaine.



Le pressoir à raisin de Monsieur Allemand Clément, cédé à la commune par Elisabeth et Lucien TOMASSETTI, a été restauré par les employés municipaux. Il sera prochainement installé tout près des grottes du Castellas.



La crèche des "amis de Saint Pierre"

A l'approche des fêtes, de nombreux événements se sont inscrits dans le paysage local tels que la conférence sur le thème des anges, fin novembre, du journaliste et bibliste Jacques Nieuviart, le marché de Noël organisé par des bénévoles du village et la mise en place de la traditionnelle crèche auronaise.

Cette dernière s'enorgueillit de quelque 70 santons de belle facture, relatant des scènes de vie ordinaires et autres métiers d'antan au parfum d'éternité : dames en robes longues, figées dans un débat d'importance en face du lavoir ; plus loin, des gitans se réchauffent en partageant des châtaignes et admirent les lumières des habitations comme dans un conte d'Andersen ; des chasseurs portant un lièvre en gibecière remontent l'allée, le pêcheur et le rémouleur souriants et fiers. Enfin, au centre de la crèche, une étable où un miracle se déroule le jour de Noël.

Cette année, la crèche est en surabondance de santons et même dédoublée, certains étant même restés dans les cartons. Cette tradition provençale renouvelée chaque année dans notre église démontre la générosité infinie d'une équipe très motivée.

La place de la Mairie restaurée et ouverte à tous



La municipalité a profité du dernier trimestre 2023 pour finaliser l'aménagement de la place de la mairie, aussi appelée "cour de la salle des mariages", qui s'est offert une petite mise en beauté bien méritée. Exclut les plaques de goudron et le béton imperméables, place à la modernisation écologique ! Cet espace revisité est optimisé en aire de repos et en espace sécurisé pour les enfants et leurs petits vélos ou autres trottinettes. Bien entendu, les mariés pourront se prêter à quelques photos à l'ombre du bel arbre (Paulownia) qui trônera très bientôt au centre.

Le sol a été réalisé en béton poreux qui draine les eaux pluviales à 100 %, protégeant ainsi la biodiversité sous-jacente dans le cadre des nouvelles directives de la loi climat et résiliences. En son centre, un grand arbre y sera planté dans le courant de l'hiver qui est la saison la plus propice. Un système d'arrosage automatique programmable, partiellement enterré, assure l'irrigation des différents végétaux.

Espace de détente et de spectacles

La fontaine, restaurée en circuit fermé pour économiser l'eau, accueillera une végétation aquatique. Deux candélabres ont été déplacés afin que les rues de la Mairie, Gaston Cabrier et cet



espace soient bien éclairés. Trois grands pots sont ornés d'une végétation méditerranéenne.

Enfin, l'aménagement de la place a également été pensé pour préserver un espace de spectacles en plein air accueillant les concerts d'été ou autres pièces de théâtre. Des bancs et fauteuils sont placés judicieusement en son pourtour. "La commission municipale Travaux a imaginé cet espace dans un esprit pratique et propice à la détente pour ses habitant(e)s", confie le maire André Bertero. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 70% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.



La touche finale sur le mur de la place des micocouliers

Parmi les travaux entrepris en 2023, la reconstruction à l'identique du mur de soutènement de la place des micocouliers s'avère une belle réussite alors que son emplacement n'était pas très favorable pour acheminer machines et matériaux tout en assurant une certaine fluidité dans la traversée du village. Aux manettes de ce chantier, la société LTP dont le savoir-faire a été un atout remarquable pour un résultat harmonieux et qualitatif, qui plus est dans le respect des délais prévus. Techniquement, les étapes classiques se sont enchaînées, telles que l'étude des sols, les travaux de génie civil mais aussi les imprévus avec le remplacement des pierres d'origine trop fragiles et la mise aux normes de sécurité de l'ouvrage. C'est pourquoi une rampe en fer forgé d'une trentaine de mètres a été mise en place en décembre dernier, assurant ainsi une hauteur de sécurité



règlementaire. Par ailleurs, l'accès à la place des micocouliers a été élargi pour favoriser le stationnement des riverains. Dans la rue du Castellas, l'éclairage public a été modifié avec la suppression d'un lampadaire. Tous ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 70 % par le Conseil départemental.

Rendez-vous à l'automne pour RTE

Réseau de Transport d'Electricité va réaliser des travaux de maintenance sur la ligne de 400 KV qui distribue l'électricité de Tavel au Reator. Ces travaux débuteront à la période automnale afin de préserver la biodiversité et devraient s'étaler sur près de deux années. Trois pylônes sont concernés et situés dans les quartiers des Pégudes et Poil Blanc. La nature des travaux se résume par le remplacement du pylône n°58 et une reprise totale des fondations des pylônes n° 57 et n°59. Outre la nécessité de réaliser des travaux d'entretien, la capacité de transit doit être renforcée afin de soutenir la croissance d'alimentation pour notre région. Cette opération impliquera également le remplacement de câbles plus performants.



2024 et 2025 : travaux sur les pylônes
2026 : travaux sur les câbles

Des fontaines "rafraîchies"

Véritables centres d'intérêt en Provence, les fontaines qui servaient jadis d'approvisionnement aux habitants pour les usages de la vie courante, sont toujours des lieux d'attraction, de promenades et de rencontres propices à une pause rafraîchissante, à la rêverie suspendue au clapotis de l'eau...

Cependant, nos fontaines nécessitent une rénovation pour limiter le gaspillage de l'eau généré par l'absence d'installation de circuit fermé. C'est ainsi que la fontaine de la cour de la mairie, à l'arrêt depuis plus de quinze ans avec son absence d'étanchéité, a fait l'objet d'une intervention technique parallèlement à la restauration du sol de cette place. C'est à Claude Passot, tailleur de pierres de son état et installateur de fontaines, que la nôtre a été confiée. Et le résultat est à la hauteur de la notoriété de cet habitant de Rognes. En janvier, la mise en eau en circuit fermé sera opérationnelle et des plantes aquatiques assureront une filtration naturelle.

Deux nouveautés en 2024

Au premier trimestre de cette année, une nouvelle fontaine sera installée sur la place Maurice Merendol, avec l'avantage de distribuer l'eau à la demande grâce à son robinet temporisé permettant une utilisation vertueuse de la précieuse ressource. Tout comme la fontaine de la place de la mairie, la petite fontaine moussue située sous le lavoir, face au platane, sera restaurée et équipée d'un système de circulation d'eau en circuit fermé.

Cette fontaine avait été fermée au printemps 2023 pour des raisons économiques, car la consommation d'eau s'avérait trop importante puisque connectée sur le réseau d'eau potable de la commune.



L'allée des platanes revisitée



En matière d'aménagement du domaine public, le dérèglement climatique est devenu une préoccupation notoire pour les communes. En effet, se pose la question de la perméabilité des sols pour lequel l'aménagement urbain doit préserver des espaces suffisants afin que l'évacuation naturelle des eaux soit assurée pour limiter les ruissellements des eaux de pluie.

La création de ces espaces de filtration est un défi pour de nombreuses communes dont la nôtre, c'est pourquoi la municipalité d'Aurons a décidé que chaque mètre carré d'aménagement urbain serait à l'avenir "perméabilisé".

A titre d'exemple, en bordure de l'avenue de la Transhumance, l'allée des platanes a fait l'objet d'une rénovation partielle qui sera suivie d'actions pluriannuelles avec un aménagement, tronçon par tronçon, pour un total de 28 places de stationnement. La solution

technique et écologique de revêtement perméable alvéolé est un sol Via Verde, à la fois capable de supporter le poids des voitures stationnées et le drainage des eaux de ruissellement.

D'ailleurs, les pluies du mois de novembre dernier ont permis d'appréhender l'efficacité de ces travaux d'aménagement et de noter que les interventions des services techniques pour le ramassage des végétaux sont désormais plus aisées. En bordure des limites privatives de cette allée, un passage naturel destiné aux piétons a été conservé.

Cette action s'avère globalement concluante et nous remercions le Conseil départemental qui a subventionné ces travaux à hauteur de 70%.



Sur la photo de gauche, on distingue les alvéoles qui seront remplacées après coffrage par du granulat (photo de droite).

Concertation citoyenne : à vous de jouer

La délibération n°2023-32 du Conseil Municipal du 14 décembre 2023 initie notre intention d'endiguer progressivement notre dépendance aux énergies fossiles pour atteindre les objectifs de neutralité carbone prévus pour 2050. C'est pourquoi une concertation citoyenne est mise en place sur le premier semestre et vise à débattre sur les grands choix de société qui nous concernent tous/toutes. Il est primordial que chacun(e) exprime ses idées et les mesures éventuelles à mettre en œuvre pour atteindre des objectifs à la hauteur de notre commune.



"J'espère que cette concertation contribuera à l'élaboration solide d'un projet sur l'énergie renouvelable prévu dans le cadre de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, sur l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables. Depuis le 1^{er} janvier 2024, un cahier est à votre disposition à la mairie pour accueillir vos commentaires, propositions, remarques dont je suis certain qu'ils contribueront à enrichir cette noble démarche", explique le maire André Bertero.

Ateliers citoyens, vous êtes les bienvenu(e)s !

À la suite de la réunion publique du 14 octobre 2023, les ateliers citoyens "Urbanisme - Dynamisation du village" et "Développement agricole, nature, environnement" ont tenu deux réunions respectives avec la trentaine d'habitants du village inscrits lors du lancement. Il n'est pas trop tard pour vous joindre à eux.

Contact : atelierscitoyensaurons@gmail.com

Merci pour votre active participation.

A votre service

Depuis plusieurs années, notre village fait l'objet d'un accompagnement du CAUE des Bouches-du-Rhône en matière de Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. À ce titre, la municipalité invite toutes celles et ceux ayant un projet de construction ou de rénovation qui nécessitent des informations, une analyse des orientations ou autres conseils assurant la qualité architecturale des constructions, à se rapprocher de la mairie pour rencontrer l'architecte conseil Isabelle Brebion.

Consultations gratuites le deuxième mardi de chaque mois, de 9h30 à 12h, sur rendez-vous pris auprès de la mairie (04 90 55 63 02).



Carnet Rose

Nous avons la joie de vous annoncer la naissance d'Elisabeth OMS, née le 16 septembre 2023.

La municipalité adresse tous ses vœux aux heureux parents et souhaite la bienvenue à cette nouvelle auronaise.



En prévision de la 5G !

Depuis le mois de décembre, un réajustement de fréquences a été opéré sur nos antennes situées au niveau des grottes du Castellas. En effet, un réajustement du logiciel à distance a été effectué pour préparer l'arrivée de la 5G. Ces modifications logicielles n'ont nécessité aucune manipulation sur le terrain, ni changement de matériel. Ainsi, nos antennes sont toujours équipées du matériel d'origine. La population sera naturellement informée en préambule de tout changement envisagé dans la mise en place de la 5G.



Du pain sur commande chaque jour... et un projet d'épicerie !

Depuis le mois de septembre 2023, un nouveau commerçant primeur s'est installé sous le préau du lavoir face au platane. Ses fruits et légumes sont pour la plupart locaux (Eyguières, Mallemort, voire Saint-Rémy-de-Provence). Magali Pélissier est présente tous les jours, de 15h à 19h30 et propose en plus, depuis ce début d'année, une livraison de pain (sur réservation). Vous pouvez la joindre au 06 49 71 63 66.

La présence régulière de ce nouveau service en plein cœur du village six jours par semaine apporte un nouveau dynamisme à la commune, ainsi qu'un service de proximité très intéressant pour la population. Peu à peu, l'offre foraine s'étoffe avec les pizzas proposées par "Esta-fête" le mercredi soir, les saveurs réunionnaises du traiteur Fabrice le lundi soir et l'étalage primeur de Magali tous les jours (sauf le dimanche).

Pour autant, le maire André Bertero a la volonté d'élargir la gamme de services et réfléchit à la mise en place d'une véritable épicerie de proximité, en plein centre du village, qui proposerait un dépôt de



pain élargi, de l'épicerie, sans oublier le coin buvette pour un petit café matinal et la presse quotidienne.

Avec une ouverture le matin, elle serait un excellent complément au "Bistrot d'Aurons" qui, lui, ouvre l'après-midi et le soir. Mais construire ce local doit s'accompagner du soutien des habitant(e)s avec une fréquentation régulière favorisant la pérennisation de ce petit commerce en devenir. Affaire à suivre...

Pour les cyclistes, ça roule aussi

Les journées d'essais de vélos à assistance électrique organisées en 2023 par Intersport Salon-de-Provence ont été de belles réussites. Les sentiers et chemins autour de notre village n'ont pas été choisis au hasard par les organisateurs ravis que la place Maurice Merendol leur soit destinée pour l'accueil des potentiels acquéreurs de VTT de cette gamme.



A vos marques, prêts, partez !

Le tour du Castellat a vu le jour en 1983 avec Max Fontaine, Jean Claude Desmond et André Bertero. Cette aventure a duré 20 ans avec une reconnaissance départementale et nationale obtenue au travers de divers championnats. En moyenne, le nombre de concurrents oscillait entre 500 et 700 coureurs avec une pointe à 1020 participants. Le 24 mars prochain, une association relance cette épreuve dans nos belles collines et compte sur des bénévoles auronais(e)s ou ami.e.s d'Aurons. Contact : 06 76 45 27 92.



Dimanche 24 MARS 2024

1^{ère} édition

le Trail du Castellás

AURONS

DÉPARTS

> Place de la Mairie

COURSES

9h

18,5 km
620m

15€

9,2 km
311m

12€

LE TRAIL
DU CASTELLAS
LA CASTEL'RUN

COURSES ENFANTS BABY RACE **GRATUITES**

MARCHE DU CASTELLAS

8h30

9,178 km

5€ au profit de
la ligue contre
le cancer

RENSEIGNEMENTS

06 76 45 27 92 - 06 70 19 54 96

Sportcologie

KMS

GESTION - CHRONO - RESULTATS

INSCRIPTIONS (Marche & Course)

*dans la limite
des places disponibles
jusqu'au 23/03/24*

www.kms.fr

ou sur place Jour J +2€



Aurons



© MairiedAurons